

# Chambr'Élevages #5

Bulletin technique élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente - Février 2023



## Formations 1<sup>er</sup> Trimestre 2023

Animatrice	Titre de la formation	Période de réalisation	Contact
Anne-Laure VEYSSET	S'initier à la géobiologie en élevage	Mardi 21 Février	06 25 64 54 55
Anne-Laure VEYSSET	Les indispensables au poulinage et premiers soins au nouveau-né	Mardi 7 Mars	06 25 64 54 55

# ● HUMAIN AU SEIN DE L'EXPLOITATION

## Formation « Devenez un bon manager : gestion des salariés agricoles »

Le 12 janvier dernier s'est tenue la première journée d'une formation sur l'encadrement des salariés en élevage. Dix exploitants de diverses filières (porcin, bovin lait, bovin viande, caprin, ovin) participaient à cette formation, animée par Véronique Lepéculier, formatrice en management et communication.

La formation a commencé par un tour de table dans lequel chaque participant a expliqué sa situation et exprimé ses besoins. Cette première journée a été riche en échanges (notamment sur les nouvelles générations), et en conseils basés sur les situations vécues par les stagiaires. Quelques apports théoriques y ont été abordés :

### Des leviers importants pour motiver les salariés : reconnaître les efforts et responsabiliser

Les échanges entre participants et formatrice ont permis de cerner le rôle et les missions du responsable, ainsi que les qualités d'un bon encadrant : **il est ferme, sans être autoritaire.**

L'un des rôles du responsable est d'être développeur de compétences : **donner un peu d'autonomie et de responsabilités** est un levier important pour impliquer les salariés, même si certains préfèrent garder un rôle d'exécutant. Dans tous les cas, complimenter la prise d'initiatives, et **reconnaître quand le travail est fait correctement** est indispensable pour motiver ses salariés.

### 4 styles d'encadrement : délégatif, participatif, persuasif, directif

Les différents styles d'encadrement doivent cohabiter, et sont adaptés à différentes situations.

L'encadrement **participatif** est à privilégier. Il consiste à demander aux salariés de faire des propositions sur une décision à prendre. Ce style d'encadrement permet d'impliquer les salariés. Il faut cependant être convaincu de l'intérêt de leurs propositions, être capable de se remettre en question, et ne pas « casser » les propositions des salariés.

L'encadrement **directif**, qui consiste à imposer une décision, est à utiliser dans des cas spécifiques : dans le cas d'une urgence, sur des sujets financiers (exemple : mise en place de mesures d'économies d'énergie), législatifs, d'hygiène ou de sécurité.

### Des outils pour fixer un cadre de travail

Un **règlement intérieur** constitue un outil efficace pour poser le cadre du travail (horaires, règles d'hygiène et de sécurité, etc.). Il n'est pas obligatoire légalement mais il est fortement conseillé. Il doit être signé par les salariés et affiché dans un endroit de passage.

Les **fiches de poste** permettent de cadrer les missions facilitant le positionnement du salarié. Cela permet aussi de faire le point lors de l'entretien professionnel individuel (obligatoire tous les deux ans). Ce dernier permet aussi de prévoir les perspectives d'évolution du salarié : il doit pouvoir s'exprimer librement sur ses difficultés et ses souhaits. Un compte rendu écrit doit être signé par le salarié et l'employeur.

Au programme de la deuxième journée de formation :

- comment dynamiser sa communication ? renforcer son charisme, l'affirmation de ses propos ?
- des mises en situations concrètes d'entretiens
- comment résoudre les dysfonctionnements ?

D'autres sessions pourront être organisées à l'avenir. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture.



Contact : Diane Pasquier  
Conseillère Bovins Lait  
07.71.73.02.86

# AGRO ÉCOLOGIE

## Nouvelle programmation MAEC 2023

Pour ce début d'année 2023, un nouveau dispositif MAEC est ouvert, avec 3 enjeux sur le département de la Charente présentés ci-après sous la forme de tableaux synthétiques :

Enjeu	Zone Intermédiaire
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur tout le département Charente</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les exploitations situées dans la Zone Intermédiaire à réaliser leur transition.</li> </ul>
MAEC ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAEC Bien Etre Animal niveau 1, 2, 3</li> <li>MAEC Monogastrique</li> <li>MAEC Grandes cultures niveau 2</li> <li>MAEC SOL Semis Direct niveau 2</li> </ul>

Enjeu	Biodiversité
Territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vallées de la Charente (CHARENTE AMONT, CHARENTE AVAL et VALLEES CALCAIRES PERI ANGOUMOISINES)</li> <li>Vallée de la Tude-Côteaux du Montmorélien</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver les espèces et habitats d'intérêts communautaires</li> </ul>
MAEC ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAEC localisées de création de couvert herbacé et de gestion de ces couverts</li> </ul>

Enjeu	Eau
Territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoires des programmes Re-Resources et du Plan Territorial de Gestion de l'Eau sur le Bassin Versant de l'Aume-Couture</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver la ressource en eau</li> </ul>
MAEC ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAEC localisées de création de couvert herbacé et de gestion de ces couverts.</li> <li>MAEC SYTEME de réduction des IFT, de réduction de la fertilisation</li> <li>MAEC Zone Intermédiaire</li> </ul>

Au moment de la rédaction de cet article, les différents cahiers des charges ne sont pas validés. A savoir, que l'ancienne MAE polyculture élevage est reconduite quasi à l'identique et s'appelle maintenant Bien-Être Animal (BEA).

Vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site internet.

Nous vous présenterons en détail les MAEC 2023 lors de différentes réunions organisées selon le planning suivant :

CONFOLENS	• lundi 23 janvier 2023	• 10h00	• Salle Jean-Louis Festal (CdC Charente Limousine)
CHASSENEUIL	• lundi 23 janvier 2023	• 14h00	• Salle municipale
ANGOULEME	• mardi 24 janvier 2023	• 10h00	• Salle Amphithéâtre Oisellerie
MONTBOYER	• mardi 24 janvier 2023	• 14h00	• Salle des Fêtes
FOUSSIGNAC	• lundi 20 février 2023	• 10h00	• Salle des Fêtes
SALLE D'ANGLE	• lundi 20 février 2023	• 14h00	• Salle des Fêtes
BARBEZIEUX	• mardi 21 février 2023	• 10h00	• Salle des Alambics (Plaisance) en attente de confirmation
CHERVES	• mercredi 22 février 2023	• 10h00	• Salle des Conférences MFR Cherves Richemont
ST FRAIGNE	• vendredi 24 février 2023	• 10h00	• Salle des Fêtes

Pour toutes questions, demandes de réalisation d'un diagnostic agro-environnemental, n'hésitez pas à nous contacter sur le numéro MAEC :

**05.45.24.49.96**

Les conseillers vous répondront ou vous rappelleront lors des permanences téléphoniques prévues tous les lundis, mercredis et vendredis matin du 01er février au 31 mars.



# FILIÈRE

Solutions éleVAge, créer de la Valeur Ajoutée et diversifier mon revenu



Le 23 Mars 2023, la Chambre d'agriculture organise une journée en élevage qui se déroulera à Champniers (16430).

L'objectif de ce forum centré sur la diversification « par et pour l'élevage » est de proposer des pistes de réflexion aux agriculteurs qui souhaitent diversifier leur activité afin d'apporter une plus-value à l'exploitation et diversifier le revenu ou de faire connaître les différentes filières aux futurs agriculteurs.

## Programme de la journée :

### Matin en séance plénière à la salle des fêtes de Champniers :

- Etat des lieux des filières & Présentation des objectifs de marchés (macro-économie) pour les filières courtes et les filières longues. Temps d'échanges avec la salle. Intervenants : Frank MICHEL, Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.
- Présentation succincte d'acteurs charentais et de leur filière à valeur ajoutée. Intervenants : coopératives départementales.
- Témoignages d'agriculteurs diversifiés.

### Après-midi en exploitation chez Mr Normandin – SCEA du Parc :

- Présentation de l'exploitation support
- Accès libre aux stands partenaires (coop, OP, négoce, accompagnement technique)

Afin de vous aider à réfléchir un projet adapté à votre situation et répondre à vos questions, la majorité des filières d'élevage seront représentées : des productions bovines aux porcs en passant par les ovins, les caprins, les lapins et les volailles.

Pour compléter ces interventions et vous apporter des réponses concernant l'appui technique à la mise en place de ces productions et la gestion du temps de travail, la Chambre d'agriculture de la Charente - accompagnée du service de remplacement ainsi que des coopératives Alicoop et Coop de Mansle - sera également présente.



## Service PAC 2023

Faites votre déclaration PAC avec la Chambre d'agriculture

Deux formules au choix



Rendez-vous en visio ou en présentiel

## PAC' Assist Individuelle

Rendez-vous individuel

- ✓ Compétence
- ✓ Dossiers vérifiés
- ✓ Proximité
- ✓ Rapport qualité / prix

## PAC' Autonome

Session collective

Contact : 05 45 24 49 49

[www.charente.chambre-agriculture.fr](http://www.charente.chambre-agriculture.fr)

# ● PROJET TECHNIQUE

## Comment bien distribuer le foin au pré à mes chevaux?

Afin de répondre aux besoins fondamentaux du cheval (cf la Charte du bien-être équins) à savoir favoriser le mouvement, les contacts sociaux et proposer une alimentation adaptée, de plus en plus de structures proposent un hébergement des chevaux au pré/box ou au pré intégral. La distribution du fourrage pose cependant de nombreuses questions. Le foin doit-il être distribué à volonté ou rationné ? Comment éviter de le gaspiller et le protéger de la pluie et de la boue ? Quel système est le plus simple pour le travail ?

### Le cheval un herbivore que l'on ignore ! Des filets à mailles adaptées

Le cheval est un herbivore au système digestif très long et très étroit. Pour être en bonne santé, il a besoin de s'alimenter avec des fibres tout au long de la journée. Le temps d'ingestion est estimé à 16h par jour en moyenne mais peut varier en fonction des chevaux et du climat. Des compléments aux fourrages, plus riches, peuvent être apportés pour équilibrer la ration lorsque les besoins du cheval augmentent (âge, travail, reproduction, convalescence...). Les conditions de vie des chevaux domestiques ne permettent que très rarement de remplir ces conditions. Souvent, le cheval ingère très rapidement le fourrage distribué et passe de longues heures l'estomac vide. Pour rappel, le fourrage doit être apporté à hauteur de minimum 2 kg de matière sèche pour 100 kg de poids vif soit pour un cheval de selle de 600 kg, 14 kg de foin brut par jour.

### Le râtelier, un indispensable au pré

Au pré et en troupeau, pendant la période de pousse de l'herbe, si les surfaces sont suffisantes et le pâturage bien géré, le cheval va pouvoir brouter tout au long de la journée. L'hiver, le foin distribué est la seule source de fourrage et devra être distribué de façon à favoriser une ingestion lente et régulière tout au long de la journée. Pour faciliter le travail et limiter les refus, le râtelier avec un filet à foin « slow feeding » est le système le plus adapté. Les râteliers peuvent également être intégrés dans les abris.

Ci-dessous un râtelier de 8 places non couvert. Les râteliers avec toit permettent au foin d'être protégé de la pluie mais sont moins pratiques à recharger en foin. Compter environ 800€ pour ce type de râtelier.



Râtelier 8 places en acier galvanisé, Crédit Photo AL Veysset (photo de gauche)

Râtelier avec toit, Crédit Photo S. Schaeffer (photo de droite)

Les systèmes de râteliers plastiques en cloches sont pratiques, peu dangereux mais à proscrire pour les chevaux sujets aux allergies car peu ventilés. Des systèmes de râteliers en polyéthylène plus ouverts et intermédiaires ont récemment été développés, ils présentent de nombreux avantages mais leur coût reste élevé, compter environ 1400€.

Le filet est indispensable pour une distribution de foin à volonté, il évite le gaspillage, favorise une ingestion lente et évite aux chevaux de plonger la tête dans la botte favorisant les problèmes d'allergies (respiratoires, peau, yeux...). Malgré cela certains chevaux peuvent présenter un surpoids, préférer des mailles de moins de 3,5 cm dans ce cas, les chevaux apprendront à se réguler au fur et à mesure. N'oubliez pas aussi que l'activité est importante pour réguler le poids !

**A proscrire** : la botte de foin disposée à même le sol, qui engendre un gaspillage important (perte estimée à 50% et présente un danger avec les ficelles pour les chevaux (blessures et coliques en cas d'ingestion même faible).

**A ne pas oublier** : la qualité de l'abreuvement tout au long de la journée et à l'ombre en période de forte chaleur.

Retrouvez la Charte du bien-être Équins sur le site de la Chambre d'agriculture rubrique équins.

Vous souhaitez faire un diagnostic alimentation et adapter vos rations, contactez Anne-Laure Veysset.

### L'avis de Stéphanie Schaeffer, gérante du Centre Equestre Delétoile à Ambérac

«J'ai choisi de créer des pensions au pré pour les équidés en alliant respect des besoins physiologiques du cheval et confort de travail. Pour proposer du fourrage à volonté plusieurs systèmes ont été testés sur la structure. Les abreuvoirs en plastiques type "bacs à eau" de prairie ont été testés pour servir de râtelier, il a fallu les percer car l'eau stagne au fond et ils finissent par se casser au bout de 2/3 ans. Cependant c'est un système intéressant car peu onéreux et sécuritaire pour les chevaux ferrés. Les râteliers avec toits et filets à foin sont l'idéal pour protéger le foin, éviter le gaspillage et contrôler le poids des équidés. Les râteliers circulaires avec cornadis sont les derniers installés, ils sont très pratiques. Sur ma structure, orientée loisirs avec 50 équidés, j'ai à la fois des poneys de races rustiques à faibles besoins et des chevaux de selle plus sportifs, j'ai donc mis en place des filets slow feeding de 3cm à 4.5cm.

Nous avons stabilisés les sols autour des râteliers avec des dalles béton caillebotis à cochons pour éviter la boue sur les zones de stagnation. Nous avons également installé des bandes de gazon synthétiques sur les zones de grands passages. Pour les poneys en surpoids, nous avons récemment installé un râtelier dans un petit parc clôturé. Nous ouvrons ce parc deux fois 3h dans la journée pour limiter l'ingestion et obtenons de bons résultats sans frustration pour les chevaux. »

Contact : Anne-Laure Veysset  
Conseillère Equins - 06.25.64.54.55

Dans le cadre du plan France Relance, le Plan Protéines a été lancé par les pouvoirs publics pour accroître la production nationale de protéines végétales. Ce programme mené entre 2020 et 2022 était piloté par Terres Inovia et l'Institut de l'élevage. Il comportait un important volet de recherche, développement, innovation et transfert de compétences.

Les objectifs de ce plan : accroître de 40 % les surfaces en légumineuses, maintenir les 2 millions d'hectares en oléagineux et valoriser les 13 millions d'hectares de prairies déjà existantes. Dynamique qui vise à couvrir le déficit en protéines végétales de type légumineuses destinées à l'alimentation humaine, réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales destinées à l'alimentation animale et renforcer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage de ruminants.

Taux moyen d'autonomie protéique selon les systèmes d'élevage, issu des données Inosys-Réseaux d'élevage 2018 était de

**Bovins viande**  
86 %

**Ovins viande**  
83 %

**Bovins lait**  
70 %

**Caprins lait**  
47 %

### A découvrir dans cette fiche, l'autonomie par les prairies :

Pour l'éleveur : "L'équilibre de la flore des prairies est essentiel pour garantir un bon état d'engraissement des animaux et une finition de qualité. Une bonne maîtrise des charges et la conduite de mes parcelles me permettent de nourrir mon troupeau allaitant en autonomie"

Grâce au travail mené sur l'enrichissement des prairies, le troupeau bovin profite d'une herbe riche en protéines :

- des prairies multi-espèces pour de l'herbe de qualité et la mise en place du pâturage tournant,
- l'enrichissement des prairies permanentes via un sur-semis dans l'objectif d'atteindre la même valeur alimentaire qu'une prairie temporaire, d'améliorer le rendement et la qualité avec des charges extrêmement réduites.

### A découvrir dans cette fiche, les atouts de la culture du pois :

Le pois protéagineux est une graine de protéagineux avec une teneur en protéines relativement élevée, sans tanin, intéressante pour les rations des caprins :

- les variétés, à fleurs blanches, sont moins sensibles à la verse permettant ainsi d'être cultivées en pur,
- il est un très bon précédent pour des cultures gourmandes en azote comme les céréales,
- préférer un semis de printemps pour limiter le salissement et une meilleure implantation,
- faire un lit de semence fin et rattaché en profondeur,
- ne pas attendre pour récolter, récolter dès que les grains sont mûrs...

### A découvrir dans cette fiche, maîtriser sa production de l'amont à l'aval :

L'autonomie : une logique économique et écologique pour cet éleveur laitier en Agriculture Biologique, en maîtrisant leur produit de la production à la valorisation avec :

- des prairies multi-espèces pâturées et fauchées pour un équilibre dans la panse et dans le pré,
- un pâturage tournant dynamique avec un temps de séjour d'un jour par parcelle et des chemins aménagés, bitumés pour le confort des animaux et des éleveurs,
- des graines de féveroles et de soja locale toastées à la ferme à l'aide d'un toaster mobile afin de diminuer le coût par rapport à l'achat de tourteau de soja bio.

Parole de l'éleveur " Améliorer l'autonomie protéique sur notre ferme est une logique de conduite d'exploitation. Acheter des tourteaux de soja bio importés est un non sens"

**Sur le site de cap protéines vous trouverez la vidéo du GAEC de la Grande Dennerie, sur le toasting de soja et de féverole.**

**AUTONOMIE PROTÉIQUE : LES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT**

« Etre acteur de mes choix pour être un paysan autonome et heureux »

Éric Germond  
EARL Germond Éric




**LES OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR**

- Le troupeau bovin viande
- Le veau naissant à 120 kg
- 1,5 UGE/ha
- 200 kg de viande
- Un veau vendu par 100 kg et par jour
- 100 kg de viande par 100 kg de lait
- 100 % de viande
- 100 % de lait

**98 %**

**AUTONOMIE PROTÉIQUE : LES LEVIERS D'ACTION**

« La culture du pois protéagineux pour l'alimentation des chèvres »



**DÉFINITION**

Le pois protéagineux est une graine de protéagineux avec une teneur en protéines relativement élevée, sans tanin, intéressante pour les rations des caprins. L'implantation peut se faire en hiver ou au printemps en fonction du climat. Les variétés à fleurs blanches, sont moins sensibles à la verse permettant ainsi d'être cultivées en pur.

**GAINS ATTENDUS**

- Augmentation de la production de lait
- Amélioration de la santé des animaux
- Réduction des coûts de production
- Amélioration de la qualité du lait

**LEVEUR ADAPTE POUR**

- Les élevages laitiers à conversion des convertisseurs laitiers
- Les élevages laitiers à conversion des convertisseurs laitiers
- Les élevages laitiers laitiers
- Les élevages laitiers

**AUTONOMIE PROTÉIQUE : LES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT**

« L'autonomie pour redonner du sens au métier d'éleveur laitier »

Catherine, Albert, Sébastien Selin et Gérard Bouyer  
Gaec de la Grande Dennerie



**LES OBJECTIFS DES ÉLEVEURS**

- Réaliser du lait au métier d'éleveur, en maîtrisant leurs produits de la production à la valorisation
- Améliorer leurs pratiques d'élevage
- Améliorer leurs pratiques d'élevage
- Améliorer la bien-être animal et notre confort de travail
- Améliorer la rentabilité des exploitations laitières et la qualité du lait pour le consommateur

**73 %**



**AUTONOMIE PROTÉIQUE : LES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT**

« Diversifier mes ressources pour diminuer mes charges »

David Raymond



**LES OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR**

- à terme assurer une production Protéine suffisante en apportant le moins possible d'engrais azotés aux terres céréalières.
- à terme réduire le montant de mon poste alimentation, en passant de 300€ à 200€ par hectare.
- à terme produire 30 à 40% d'engrais d'herbe, même à plus petite échelle de production. Mon objectif est de passer de 100kg à 150kg de protéine par hectare.

**En bref**

- 200 brebis
- 15000 kg de viande
- 2,5 ha de prairie

**75 %**

Autonomie protéique

**A découvrir dans cette fiche, divers leviers pour plus d'autonomie :**

Objectifs de l'éleveur "Je veux assurer une production d'herbe suffisante en apportant le moins possible d'engrais azotés, afin de réduire le montant de mon poste alimentation mais aussi de produire plus d'agneaux d'herbe pour qu'ils me coûtent moins cher"

Pour atteindre ses objectifs pour plus d'autonomie protéique il a varié ses ressources fourragères :

- en diversifiant ses prairies pour avoir des fourrages de qualité et un étalement de la pousse,
- en implantant du méteil grain pour engraisser les agneaux et compléter les brebis,
- en réalisant du pâturage tournant pour mieux valoriser et gérer la pousse de l'herbe,
- et en semant des dérobées, pour disposer de surfaces complémentaires à pâturer.

**Un très grand merci aux éleveurs qui ont donné de leur temps et transmis les données de leurs exploitations. Le témoignage de leurs pratiques et de leurs technicités nous a permis de réaliser : fiches, vidéos et visites...**

Vous pouvez retrouver l'intégralité des fiches et des vidéos réalisées en Charente sur le site de la Chambre d'agriculture et l'ensemble des fiches au niveau national sur le site [www.cap-proteines-elevage.fr](http://www.cap-proteines-elevage.fr) et

**Contact : service élevage**



L'Association pour l'Agriculture et la Promotion de l'Élevage en Charente Limousine, appuyée par la Chambre d'Agriculture de la Charente, organise à nouveau en 2023 les Festivals de Chabanais.

Le Festival Limousin se déroulera les vendredi 7 et samedi 8 avril, il s'agira d'un concours inter-régional de la race limousine qui réunit en général une trentaine d'éleveurs et plus de 100 animaux. Pendant les 2 jours, des animations en lien avec la viande auront lieu, des ventes d'animaux de boucherie, de reproducteurs seront organisées, les chevaux de trait seront également présents sans oublier le matériel agricole et les stands avec les acteurs du monde agricole.

Vient ensuite le Festival Laitier qui se déroulera les vendredi 2 et samedi 3 juin, ce seront des concours interdépartementaux Prim'Holstein et Normand qui réuniront des éleveurs des départements limitrophes de la Charente. Tout comme lors du Festival Limousin, des animations seront organisées pendant les 2 jours : activités en lien avec la production laitière, concours de jeune présentateur, récompense de la vache produisant + de 100 000 kg, présence des chevaux de trait, exposition de matériel agricole, stands...

Deux belles manifestations en perspective pour lesquelles l'association espère avoir comme à son habitude des animaux d'une haute qualité génétique et un esprit convivial, nécessaire dans ce contexte actuel difficile.

Benoît Restoux Président de l'AAPECL : 06 84 53 31 26  
Jennifer Léoutre Chargée de missions développement local : 06 14 09 33 27



**Agenda des journées bio en élevage**

**Jeudi 23 Février 14h - Réunion de démarrage des rencontres bio - Chambre d'Agriculture à Angoulême**

- Les marchés bio, enjeu de la filière et perspectives - Interbio Nouvelle Aquitaine
- Pensez-local : une plateforme pour mettre en avant vos produits - Chambre d'Agriculture de la Charente
- Retour sur l'enquête : Un groupe de producteurs bio en Charente, votre avis nous intéresse ? Chambre d'Agriculture de la Charente
- Propositions de rencontres en 2023

**Fin Mai (dates à définir) : voyage d'étude dans le Gers** - visites de fermes bio : "Maîtriser l'enherbement sur mes cultures de céréales" - 2 jours

**8 Juin 2023 (date provisoire) "S'initier à la phytothérapie en herbivores"** (hors vivea)

Reconnaissance florale sur prairies - Cueillette et préparation à base de plantes d'intérêts en élevage

Intervention : Magalie Villautreix - Producteur et herbaliste à "Aux bonnes Herbes"



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Interview du conseiller

*Depuis combien de temps travaillez-vous à la CA16?*

Je travaille depuis septembre 2022.

*Quel est votre métier?*

Je suis conseiller en bâtiments agricoles et formateur. J'ai été conseiller d'élevage en Mayenne pendant 12 ans, puis maître d'œuvre pendant 15 ans.

*Quelles sont vos missions?*

J'ai pour objectif d'accompagner les exploitants dans leur projet de construction, depuis l'idée de départ jusqu'à la réalisation du programme en passant par la demande de permis de construire. J'ai également une mission de conseils en bâtiment et de réalisation de diagnostics d'ambiance ou d'aménagements, qui deviennent des problématiques de plus en plus importantes compte tenu du changement climatique. Développer une offre de formations est une autre mission que l'on m'a confiée.

*Quelle est l'action la plus marquante de votre parcours?*

J'ai conçu et coordonné une formation longue qualifiante de conseiller en écoconstruction de niveau licence, et réalisé des expérimentations en techniques constructives.

*Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier?*

J'apprécie particulièrement de voir sur le terrain la réalisation des ouvrages auxquels j'ai participé depuis la phase de conception, et de pouvoir suivre leur bon fonctionnement après mise en service. Et avoir un bon retour des personnes avec qui j'ai travaillé est important à mes yeux.

*Et pour demain?*

Mon challenge est :

- d'être à l'avant-garde de nouveaux concepts de logements d'animaux ou d'exploitation, notamment en ce qui concerne le confort estival,
- d'avoir un regard global sur l'exploitation afin d'améliorer les conditions de vie des exploitants et de leur cheptel,
- de concevoir des constructions économes dans le contexte actuel d'économie d'énergie et d'adaptation au changement climatique.



**Contact : Vincent le Jolly**  
Conseiller bâtiment  
06.07.38.61.21

## Les prestations que nous proposons au sein de notre service

### Prestations de Maîtrise d'œuvre

- Conseils et maîtrise d'œuvre partielle jusqu'à la réalisation de demande de permis de construire et de toutes les pièces complémentaires requises.
- Maîtrise d'œuvre complète, de la réalisation des esquisses jusqu'à la réception du chantier. C'est une prestation qui intègre les études, le permis de construire, la consultation des entreprises, le suivi de chantier et sa réception.
- Réalisation de dossiers annexes tels que les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), les études d'assainissement, les études d'ERP (Etablissements Recevant du Public)...

### Prestations de Diagnostic "Ambiance bâtiment"

Pour les Chais de cognac : un diagnostic afin de mieux maîtriser et améliorer le vieillissement des eaux-de-vie, avec des analyses saisonnières du comportement intérieur du bâtiment par rapport à son environnement.

Nous effectuons une série de mesures des données intérieures et extérieures des bâtiments (température, hygrométrie, ventilation, orientation, écoulements de fluides, implantation...). Des relevés sont effectués en implantant des sondes sur des périodes de deux semaines, en période chaude et/ou froide. L'analyse des résultats permet d'établir un diagnostic et de formuler des recommandations visant à optimiser la performance du chais.

Pour les bâtiments d'élevage : un diagnostic sur le confort des animaux ainsi que sur celui de l'éleveur peut permettre d'identifier des pistes d'amélioration grâce à des aménagements, équipements et/ou comportements nouveaux.

Afin de proposer des solutions techniques permettant d'améliorer le bien-être voire la santé des animaux, le diagnostic se base sur des mesures de température, d'hygrométrie, de ventilation et de rayonnement. Dans ce cadre, les échanges avec l'éleveur, le conseiller d'élevage voire le vétérinaire sont importants pour avoir une vue globale et hiérarchiser les actions à mettre en place.

Ce bulletin est réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente et co-financé par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural.

**Contact : Vincent le Jolly**  
Conseiller bâtiment  
06.07.38.61.21

